

Image not found or type unknown



## Droit terrain construire avec batiment pisé

Par **fabio 38**, le **14/02/2017** à **17:48**

bonjour

je suis sur le point d'acheter un terrain constructible,  
sur ce terrain il y a un batiment en pisé qui n'est pas en très bon état.  
actuellemnt je n'ai pas les moyens de financé une construction.

je voudrais créer un pied a terre sur ce terrain,  
je voudrais aménager une pièce ou deux dans ce batiment,  
le batiment n'est pas classé habitation.

il me faut un permis de construire?

ou peut etre un chalet?

merci